

Conseil général de L'Abergement
Séance du lundi 08 décembre 2025 à 20h00
à la salle sous l'église

- Appel. Assermentation de nouveau(x) membres(s)
- Adoption du procès-verbal de la séance du 24 juin 2025
- Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour :

1. Budget 2026 : préavis municipal 03/2025, rapport de la commission de gestion, discussion et décision
2. Rapports des délégués aux différentes associations
3. Nomination suppléant commission permanente
4. Infos : élections municipales 2026
5. Communications de la Municipalité
6. Divers et propositions individuelles

Madame la présidente Irène Wartenweiler ouvre la séance et remercie les membres présents. On passe à l'appel.

▪ **Appel. Assermentation de nouveau(x) membre(s)**

Il est procédé à l'appel qui révèle la présence de 26 membres.

Sont présents : Adriaens Lavorel Aïno, Audrain Etienne, Audrain Sarah, Borrani Fabio, Buffat Christophe, Charlet Denise, Dumoulin Christophe, Grasset Jean-Bernard, Guy Christine, Hauser Stéphane, Heller Geneviève, Jaques Jean-Pierre, Lambercy Gilbert, Lebourier Mireille, Lechevalier Annick, Maillefer Françoise, Maillefer Raynald, Maillefer Sylvain, Meylan Jacky, Pinard Andrée, Pisu Michäel, Racine Denis, Soleymani Sarah, Vivian Delphine, Wartenweiler Irène, Zéni Nathalie

Sont excusés : Barbey Gilles, Barbey Sylvianne, Cardinaux Gabin, Dumoulin Tristan, Guy Joël, Lavorel Antoine, Lavorel Gaël, Maillerfer Claude, Racine Roten Joëlle, Rossé Fabien, Salvi Monique, Weber Héléne

Sont absents : Guichard Jérôme, Meylan Pierre, Muller Yvan, Stagno-Muller Daniele

Sont assermentés : Petermann Michel et Berney Ophéline ce qui porte le nombre de membres présents à **28**.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Communication :

Mme Irène Wartenweiler, présidente, lit la lettre de démission que Mme Sarah Soleymani a adressée au Conseil général. Elle annonce que Mme Soleymani quitte son poste au sein de la commission permanente.

Mme Wartenweiler la remercie pour le travail accompli et précise que ce poste sera repourvu lors du point 3 de l'ordre du jour.

▪ **Adoption du procès-verbal de la séance du 24 juin 2025**

Mme la présidente demande si le procès-verbal du 24 juin 2025 appelle des remarques ou questions.

Aucune remarque.

Nous passons au vote.

Décision : A la majorité, le procès-verbal de la séance du 24 juin 2025 est adopté.

▪ **Adoption de l'ordre du jour**

Mme Irène Wartenweiler, présidente, demande s'il y a des remarques ou modifications.

Pas de modification.

Décision : A la majorité, l'ordre du jour est adopté.

1. Budget 2026 : préavis municipal 03/2025, rapport de la commission de gestion, discussion et décision

M. Racine lit le rapport de la commission de gestion.

Il propose d'adopter le budget 2026 tel que présenté par la Municipalité, se bouclant par un excédent de charges de Fr. 33'293.-.

M. Jacques demande des précisions concernant le point 110.315 du budget : « Machines et équipements techniques ».

M. Lebeurier explique qu'il s'agit d'une obligation fédérale de passer au programme MCH2, et qu'Offisa accompagnera la commune dans cette transition. La gestion communale est assurée par ce logiciel depuis une année.

M. Jacques relève qu'un montant de CHF 35'000. – avait déjà été prévu à cet effet en juillet et souhaite des précisions.

M. Lebeurier indique qu'il s'agissait de la première étape de la migration, laquelle devait effectivement se dérouler en deux phases. Les données budgétées aujourd'hui concernent donc une autre partie du processus.

M. Jacques formule l'espoir que ce nouveau programme puisse bénéficier d'une longue durée d'utilisation.

M. Lebeurier confirme, rappelant que le précédent système a été utilisé durant plusieurs décennies.

Pas d'autres questions, nous passons au vote :

Décision : A l'unanimité, le Conseil général décide d'adopter le budget 2026 tel que présenté par la Municipalité, se bouclant par un excédent de charge de 33'293.-

2. Rapports des délégués aux différentes associations

Mme Dumoulin indique qu'il n'y a aucune nouveauté concernant l'ASIOR.

Mme Soleymani lit le rapport des délégué·e·s à l'AIMS. Aucune demande particulière n'a été formulée.

AIVM : M. Rossé étant absent, il a transmis le rapport de la dernière séance.

M. Dumoulin lit le rapport de l'ORPC.

Il propose que, pour la prochaine législature, le ou la déléguée soit issu·e de la Municipalité, afin que la personne en charge soit plus directement informée des actualités. Il annonce également qu'il ne se représentera pas pour la prochaine législature.

Mme la Présidente ouvre la discussion. Aucune remarque ni commentaire n'est formulé.

3. Nomination suppléant commission permanente

Mme Wartenweiler indique que les commissions seront retravaillées. M. Dumoulin précise que deux dossiers sont traités par année.

Mme Wartenweiler demande si une personne de l'assemblée souhaite se proposer et précise qu'en l'absence de candidature, un remplaçant sera désigné parmi les membres du Conseil général.

M. Hauser, jusqu'ici suppléant, devient membre de la commission permanente.

M. Jaques est proposé comme suppléant. Il exprime une certaine réticence quant aux tâches à accomplir, ne souhaitant pas intervenir dans un domaine privé.

Mme Wartenweiler explique la manière dont la commission permanente a été constituée.

M. Jaques accepte finalement la fonction de suppléant.

L'assemblée l'applaudit.

4. Infos : élections municipales 2026

M. Lebeurier prend la parole et indique que les listes pour les élections communales devront être déposées entre le 5 janvier et le 12 janvier. Il invite les membres intéressés à le contacter afin d'envisager la constitution d'une liste commune.

Il informe que deux municipaux seront sortants pour la prochaine législature :

– Christophe Pinard, après 15 ans de fonction ;

– Bruno Barbey, après 5 ans,

Tous deux ayant choisi de ne pas se représenter.

M. Lebeurier précise qu'il avait également envisagé de quitter la Municipalité, mais qu'il a décidé de poursuivre un mandat supplémentaire afin de préserver l'équilibre de l'exécutif.

Il rappelle que personne n'a bénéficié d'une formation spécifique pour exercer les fonctions municipales et qu'en dix ans, il n'a jamais vu un membre en difficulté. Les expériences respectives de chacun permettent de constituer un organe solide, soutenu au besoin par des entreprises partenaires et par divers programmes.

L'arrivée au sein de la Municipalité est facilitée par l'accompagnement des membres en place, et ces postes restent accessibles au plus grand nombre.

Les séances de Municipalité se tiennent désormais le mardi, de manière quasi hebdomadaire. Selon le dicastère, la charge de travail est estimée à 2 à 3 heures hebdomadaires, en plus des dites séances. Les tâches peuvent varier d'un dicastère à l'autre et être de nature administrative ou opérationnelle.

Les dicastères à reprendre ne seront pas nécessairement ceux libérés par M. Pinard et M. Barbey ; leur répartition se fera en fonction des compétences.

M. Lebeurier se tient à disposition pour discuter avec les personnes intéressées, quelles que soient les décisions qu'elles prendront.

Mme Wartenweiler précise que le site de la Commune publiera prochainement un dossier établi par le Canton, contenant des informations complémentaires ainsi que des messages destinés à encourager les futurs municipaux. Ce document sera également affiché au pilier public.

En tant que présidente du Conseil général, elle indique qu'elle accompagnera la nouvelle législature, mais cédera sa place ultérieurement si un membre manifeste son intérêt à assumer cette fonction. Elle encourage avec bienveillance les membres présents à s'investir.

Aucune remarque ni commentaire n'est formulé.

5. Communications de la Municipalité

Mme Sophie Dumoulin indique ne rien avoir à ajouter pour ce soir. Elle souhaite à l'assemblée un joyeux Noël et espère rencontrer les membres autour d'un vin chaud lors de la distribution des sapins le 17 décembre.

M. Bruno Barbey informe que plusieurs relances ont été effectuées concernant la location des cases libres du congélateur communal. Afin d'équilibrer les frais, ces cases sont désormais ouvertes également aux communes voisines. Il souhaite à l'assemblée de belles fêtes de fin d'année.

M. Christophe Pinard communique une information relative aux forêts : la Municipalité a décidé de créer une réserve forestière, appelée « Îlot de vieux bois », à Sous-les-Roches. Cette réserve rapportera CHF 65'000. – à la Commune. Il adresse également ses vœux de fin d'année à l'assemblée.

M. Bertrand Lebeurier souhaite à l'assemblée de belles fêtes de fin d'année.

Mme Valérie Lambercy adresse également ses vœux à l'assemblée.

6. Divers et propositions individuelles

M. Jaques souhaite revenir sur un point du budget. Mme Wartenweiler demande à l'assemblée si elle valide cette intervention, le budget ayant déjà été voté et accepté. L'assemblée n'émet aucune objection.

M. Jaques s'interroge au sujet du budget concernant la réfection du Chemin du Rauguet.

M. Pinard répond que le projet sera présenté en juin 2026 au Conseil général. Il précise que « Cand Landi » prendra en charge 100 % de la réfection d'une partie de la route, tandis que la Commune assumera le reste, estimé à environ CHF 30'000. – selon les devis prévisionnels. Des informations complémentaires seront transmises en temps voulu.

M. Lambercy formule une remarque au sujet des poubelles destinées aux chiens. Il demande que seules les déjections canines y soient déposées et que les sacs soient correctement fermés.

Mme Lechevalier relève que de nombreux papiers de caramels jonchent actuellement la Rue du Crêt-des-Bordes. Elle ajoute qu'un sachet rempli d'emballages a même été lancé dans son jardin. Les déchets s'étendent, selon elle, de chez Mme Salvi jusqu'au stand. Elle souligne le caractère désagréable de la situation et appelle les habitants à veiller à la propreté du village.

M. Jaques interroge au sujet du cimetière : une partie est-elle destinée à être désaffectée ? Il estime que certaines tombes semblent anciennes et non entretenues.

M. Pinard répond que le nettoyage du cimetière a commencé la semaine précédente et qu'aucune désaffectation n'est actuellement envisagée.

M. Meylan demande s'il serait possible de rehausser les pavés afin d'éviter que l'eau ne s'écoule vers le cimetière et n'endommage celui-ci.

Mme Lambercy répond qu'il s'agit de la première année où le cimetière est touché de cette manière, en raison d'un événement météorologique inhabituel. Elle précise qu'en cas de précipitations normales, les installations tiennent sans difficulté. Une remise en état est prévue pour réparer les dommages.

M. Meylan ajoute qu'il est reconnaissant d'avoir disposé du matériel nécessaire pour intervenir lors des récents incidents météorologiques et soutenir le village.

Mme Irène Wartenweiler, présidente, remercie l'assemblée et invite tout le monde à la verrée.

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève la séance à 20h48.

La présidente

Irène Wartenweiler




La secrétaire

Joëlle Pantet


Annexes : rapports des délégués aux associations, lettre de démission de Mme Soleymani.